

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 47

Artikel: Kursaal
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209957>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Choupâ-vo, monchu lo menichtre ; chur tié vo fédé di complimein. Vo fai pâ iitré ébahia, che lo pouro, aprî n'a chouyé dunché, da jau fulta dé démandâ iô ché téniâ... lâ... lâ j'aïje.

— Djian, fâ to bâ la fenna, cheri n'a vergogne che lo menichtre d'uyai ché panâ mimo, tsi no. Té fai lei allâ.

Et vaica, chi pouro tadié tié corré derrai la baracâ, d'auviro lo j'echet (que dé por chadî chein que lâ dzein aublian lâ) et quand crâi tot fournai, ché bouto à panâ lo... (ouai, vo chédé bun)...

Pan, lo prêmi coup d'arrûe au maïtun dou derrî... mâ lo duéjimo drai chu lo mor dé monchu lo menichtre, à croupeton por coudghî d'ouaït chein tié lei auai bun dein chi perto dé la metsancé...

— Lâ pâ vu, vo dio...

Mâ pu ouré ma tanta :

— Taoui prau fulta d'uncoujâ tot chein ; t'y on rudo cayon et t'i chur qu'en outhro coup...

(Lé due lettré *th* dein therto, pthacâ, etc., deyant ché dré coum' ein engliéhe. Châ tié lo pâ, puyan pâ dévejâ lo patois dou Pays d'amont).

Tsô-FAUTHI.

Logique enfantine. — Petite Jeanne est très intriguée par un long fil d'argent qu'elle a découvert sur la tête de sa maman.

— Oh! qu'est-ce que c'est?

— C'est un cheveu blanc.

— Pourquoi?

— C'est parce que tu n'as pas été sage. Chaque fois que tu me fais un chagrin, il me vient un cheveu blanc.

Petite Jeanne reste un moment grave, et tout à coup :

— Oh bien ! c'est toi qui as dû en faire des chagrins, à grand'maman, elle qui est toute blanche !

J.

FRANÇAIS DE GERMANIE

ENCORE deux exemples amusants de français de Germanie. Ils nous sont communiqués par deux de nos abonnés et leur authenticité n'est pas contestable.

Une maison d'Allemagne adresse à ses clients de langue française la circulaire que voici :

Haussement des prix.

« Monsieur,

» Comme vous avez pu apprendre des périodiques professionnelles et des journaux les prix des matières premières et des salaires ont été augmentés. Pour ce motif j'étais forcée d'augmenter un peu quelque prix, mais vous pouvez être assuré que je vous chargerai mes marchandises toujours aux prix les plus modérés.

» Je me mourrais si je pourrais annuler bientôt cet haussement et je vous prie, etc. »

(Signature.)

Ceci est la copie d'une lettre adressée par une grande maison d'horlogerie d'Allemagne à une maison de la Suisse pour lui réclamer le contenu d'une boîte d'échantillons, arrivée vide à destination :

« Chers Messieurs,

» Nous avons reçu eu paquet hier qui a été ouvert eu passage et qui contenait rien.

» Il a été ouverts au but et les objets volés.

» Nous vous prions alors de faire de réclamations et de nous envoyer immédiatement d'autres objets de remplacer celles qui ont été volé parce que nous sommes en grand embarras pour ces objets.

» P. S. Nous vous prions aussi d'en faire un peu plus d'attention à l'emballage en futur, nous ne croyons pas que les boîtes eu que vous employer à présent sont assez dûr, il faut des boîtes du bois. »

DEUX SEULEMENT

Vous souvenez-vous des problèmes que nous avons posés, il y a quelques semaines, sous le titre : *casse-tête*? Nous n'avons reçu que deux réponses au premier; aucune au second. Nous attendions toujours, dans l'espérance d'en recevoir encore de nouvelles. « Anne, ma sœur Anne, ne voit-elle rien venir? » Rien, toujours rien! Alors, va pour les deux courageux lecteurs qui ont bravé le casse-tête. Ils ne s'en portent du reste pas plus mal.

Mais il est prudent, sans doute, de rappeler les problèmes, pour les personnes qui les auraient oubliés.

Premier problème.

« Diviser le chiffre 45 en 4 parties, de manière que, en ajoutant 2 à la 1^{re} partie, en retranchant 2 de la 2^{re} partie, en multipliant par 2 la 3^{re} et en divisant par 2 la 4^{re} partie on obtienne toujours un nombre égal. »

Réponse de M. B. Gilliard-Linder, avenue des Alpes, 39, à Montreux.

$$\begin{array}{r} 8 + 2 = 10 \\ 42 - 2 = 40 \\ 5 \times 2 = 10 \\ 20 : 2 = 10 \\ \hline 45 \end{array}$$

Autre réponse, expliquée, envoyée par M. E. D. : Les deux premières parties, additionnées, équivalent à 2 fois le nombre égal. La 4^{re} partie fait aussi 2 fois le nombre égal.

La 3^{re} partie est la $\frac{1}{2}$ du nombre égal. Les 4 parties ensemble, soit 45 = 4 $\frac{1}{2}$ fois le nombre égal.

D'où nombre égal = 45 : 4 $\frac{1}{2}$ = 10.

En opérant comme le dit problème, on trouve que les parties sont 8, 12, 5 et 20.

Deuxième problème.

« Un père disait : il y a quelques années, j'avais 3 fois l'âge de mon fils, aujourd'hui je n'en ai plus que le double. Quel était l'âge du père aux deux époques? »

Pas de réponse juste.

L'âge du père aux deux époques était 36 ans et 48 ans.

M. B. Gilliard-Linder étant venu premier, recevra le volume de *Causeries du Conteum vaudois*.

IL Y A 68 ANS

Un de nos abonnés veut bien nous adresser un numéro de *L'Indépendant*,¹ « Gazette du samedi », portant la date du 21 juin 1845.

Sous le titre : « Variété », nous y relevons la pochade que voici :

Moussié!

Nous fous faire encore un réclamation, parce que vous touchours nous appeler communistes.

Nous foulour simplement le partache des biens.

Nous foulour prendre fotre pays pour nous, comme ont fait les Ostrocoths nos cran-pères.

Pourquo? dites-nous, vous autres Welsches, avoir de ponnes propriétés, et nous être de pauvres Allemands? — Pourquo vous foulour absolument les garder pour vous. C'estre un vol aux Ostrocoths.

Nous foulour les reprendre. Vous trouvez ça singulier; c'estre pourtant tout naturlich.

Nous être venus pour ça et pour faire la révolution chez vous, parce que c'estre séfèrement défendu en Allemagne. Nous afoir beaucoup contripué à la fôtre en criant pien, pien fort contre la vieille couvernemant. C'estre chusté nous afoir fos piens.

En attendant, nous regarder en nous promenant les pelles campagnes, et penser : Ah! c'estre un chour à moi; c'estre pien agréaple fivre là dedans. Quand passe le moussié, nous vite tendre la main, et lui quelqu'fois nous donner un

¹ *L'Indépendant* se publiait à Lausanne chez M. Alph. Simonet, cadet, rue du Grand-St-Jean, n° 40.

petit à compte sur notre pien. C'estre touchours autant.

Vous dire touchours la propriété être déjà assez divisée chez vous. Pon, pon... mais nous le vouloir disifer encore davantache.

Nous demander notre part seulement au *prix et en mesure du travail*. Puisque nous faire des souliers pour vous, c'estre chusté tous les payer et donner aussi vos champs et vos vignes.

Selon nous, la propriété ne pas appartenir à son maître, lui pas faire produire: c'estre les pêtes à cornes. Encore ein fois, c'estre aux Ostrocoths. Mon Dié! que fotre tête est ture!

Nous foulour seulement partachier la propriété telle qu'il est *actuellement*. Nous pas parler des piens de Chules César, mais des fôtres. Que diable! c'estre tant difficile à comprendre!

Moussié Truey fous afoir expliqué ça tant longuement. Lui seul nous comprendre et bien raissonner; lui être un fameux Coco.

Vous autres êtes des pêtes. Vous devoir lire le livre de M. Rode qui n'a pas encore paru et le *Vorwärts* qui ne paraît plus.

Donc, vous pas raisonner davantache et vite partacher vos piens.

Si fous pas foulour partacher, fous être encore lipres de fous en aller... Foïla.

Si fous pas foulour partacher et pas fous en aller, nous touchours nous recommandir pour fôtre bonne pratique et pas être chassés d'ici. Les chournées être bien mieux payées ici que chez nous. Nous faire touchours de beaux habits pour messieurs et de bonnes chaussures pour dames et messieurs. Si nous partir, fous être tout d'ein coup dans un grand embarras à propos de pottes.

Adié, Moussié.

Au nom de la Société,
FAIR MICMAC ET PARTACHIEREN.

Grand Théâtre. — Jeudi, nous avons eu une création au Théâtre. C'est rare à Lausanne. Et ce fut un très grand et très juste succès. *La Défense du Foyer*, de Georges Jaccottet, avait attiré un public nombreux et choisi, dont les applaudissements chaleureux et répétés ont dit éloquemment tout le plaisir. L'auteur, bien connu déjà et très aimé, a été sincèrement fêté.

Voici les spectacles de la semaine :

Dimanche 23 novembre, matinée à 2 $\frac{1}{2}$ h. : *L'Embuscade*, pièce en 4 actes, de H. Kistmaeckers; en soirée, à 8 h. : *Le Jui-/Errant*, drame en 5 actes et 13 tableaux, de Eugène Sué.

Mardi 25 novembre, Soirée au bénéfice des Vignerons vaudois : 1. *La Chance du Mari*, comédie en 1 acte, de Flers et Caillavet; 2. *La Défense du Foyer*, 3 actes, de M. Georges Jaccottet.

Jeudi 27 et vendredi 28 novembre, pour la première fois à Lausanne, deux représentations de *La Demoiselle de Magasin*, comédie en 3 actes, de Fonson et Wichelet.

Cet ouvrage n'a aucun rapport avec le film cinématographique du même nom.

* * *

Kursaal. — Hier est reparu sur la scène du Kursaal, Bergeret, l'amusant imitateur fantaisiste, l'interprète réputé de tant de nouveautés à succès dans les phonographes Pathé. Bergeret remporta jadis au Kursaal un succès considérable; il l'a retrouvé.

Outre cette vedette, le Kursaal annonce les débuts de Dalbert, l'élégant diseur du Petit-Casino, et de La Tolosa, qui représentera un numéro de poses plastiques et de tableaux artistiques.

Au point de vue cinématographique, brillantes vedettes comme toujours, et les actualités toujours captivantes du « Pathé-Journal », etc.

Tournée Baret. — Baret nous reviendra au Kursaal vendredi prochain 28 courant. Il nous amène M. de Ferraudy. Le célèbre sociétaire de la Comédie-Française jouera le rôle qu'il a créé à Paris, dans *L'Embuscade*. Il sera très bien accompagné.

Amis de la nature et de la bonne peinture, rendez-vous tous aux Galeries du Commerce. Exposition de peinture, aquarelles, dessins. — Ch. Rambert, Fréd. Rouge, G. Flemwel. Entrée gratuite.

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO & Cie.